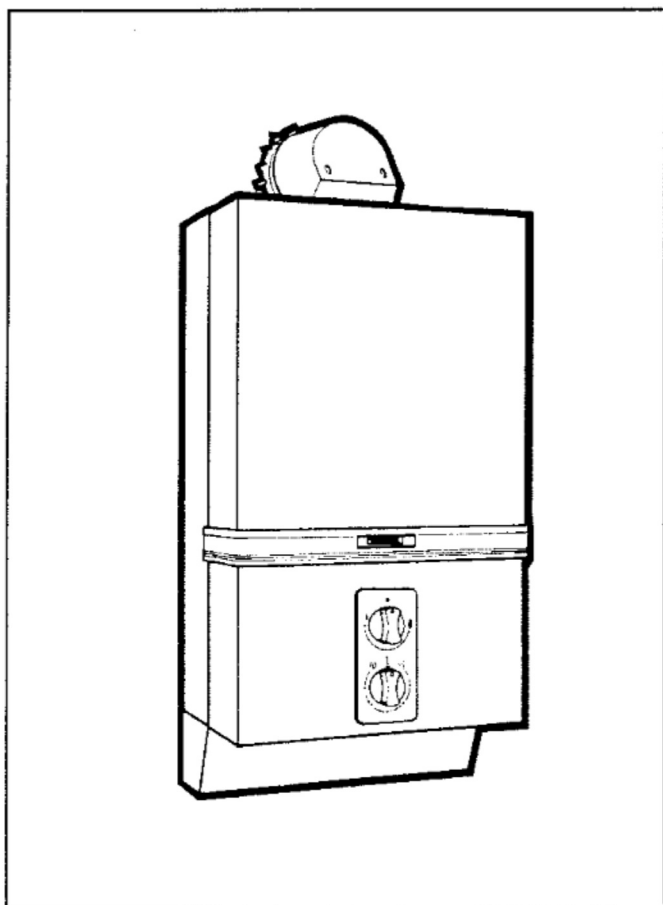


EAU CHAUDE

A

BAYARD 13 FF



BAYARD 13 FF

BAYARD 13 FF

MTS SA
Le Carré Pleyel
5, rue Pleyel
93521 SAINT DENIS CEDEX
N° SIRET 339 944 688 00 235
N° TVA FR35 339 944 688
Code APE 515F

Instructions d'emploi (usager)

**Chaffoteaux
et Maury** 

2, rue Chaintron, F 92126 Montrouge CEDEX
Tél. + 33 (1) 657.11.05 - Télex : Chafo 250 882

RÉFÉRENCE DU DOCUMENT : 91210-184
DATE D'ÉDITION : 5-1983

CHAUFFE-BAIN A GAZ
étanche à flux forcé
BAYARD 13 FF - Cat. II 2-3

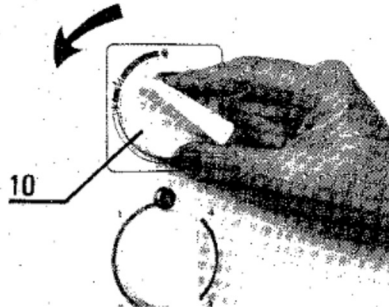


Fig. 1

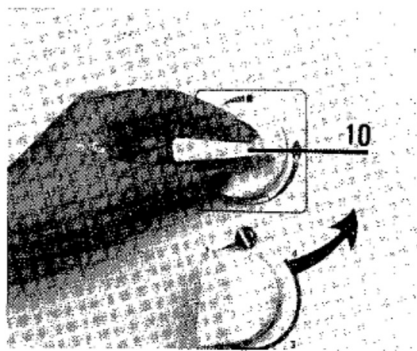


Fig. 2

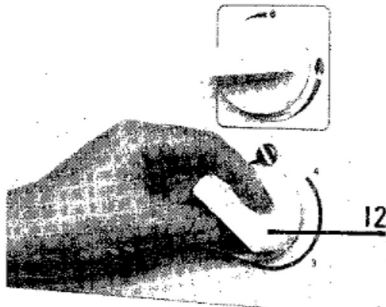


Fig. 3

Madame, Monsieur,

*Vous avez acheté un chauffe-bain
CHAFFOTEAUX et MAURY
BAYARD 13 FF.*

*Cet appareil assurera pendant des
années la fourniture de votre eau
chaude. Afin d'en obtenir le meilleur
service, nous vous engageons à
lire attentivement cette notice et à
la conserver.*

*(Pour les conditions d'installation,
voir page 4).*

MISE EN SERVICE

Allumage

1) Vérifier que les robinets d'arrêt d'eau et de gaz montés sous l'appareil sont bien ouverts. Pour les appareils alimentés en butane-propane, ouvrir le détendeur.

2) S'assurer de l'alimentation électrique de l'appareil. Selon le cas manœuvrer le contacteur électrique placé à proximité du chauffe-bain ou brancher la fiche de raccordement électrique sur la prise d'alimentation correspondante. L'extracteur du chauffe-bain tourne alors à petite vitesse.

3) Tourner le bouton (10) dans le sens de la flèche. Le déclic en face du repère * (allumage piézo) provoque l'étincelle de l'allumage de la veilleuse (fig. 1).

4) La veilleuse étant allumée, le bouton en face du repère * attendre quelques instants, afin d'armer la sécurité thermocouple.

5) Tourner doucement le bouton (10) dans le sens de la flèche, jusqu'au repère position plein gaz (fig. 2).

Nota : Si la veilleuse s'éteint, attendre le déclenchement de la sécurité thermocouple. La sécurité d'armement est alors désarmée, recommencer les opérations 3-4 et 5.

L'appareil est prêt à fonctionner. A l'ouverture d'un robinet d'eau chaude, le ventilateur d'extraction passera à la vitesse supérieure et le brûleur s'allumera.

Utilisation

Ce chauffe-bain, de par sa conception, allie à la fois le confort, la facilité de réglage, la souplesse d'utilisation et l'économie.

Souplesse d'utilisation :

Ce chauffe-bain peut desservir toute l'installation sanitaire du logement : baignoire, douche, lavabo et évier de la cuisine. L'ouverture d'un robinet de puisage ne modifie pas la température de l'eau soutirée à un autre poste. Il est donc possible de puiser de l'eau à un lavabo par exemple pendant qu'une autre personne prend sa douche. La température de l'eau reste uniforme.

Économie :

Le chauffe-bain ne consomme du gaz que lorsque le robinet d'eau chaude est ouvert (la veilleuse, facilement allumée grâce à l'allumeur automatique piézo-électrique, peut être éteinte en dehors des heures d'utilisation de l'eau chaude). Couper en même temps l'alimentation électrique du chauffe-bain.

La puissance variable de cet appareil limite la consommation du gaz au brûleur : elle est constamment ajustée exactement au débit d'eau chaude.

Attention :

N'utiliser de l'eau très chaude que lorsque c'est nécessaire (pour la vaisselle par exemple). Dans les autres cas d'utilisation, réduire la température (en tournant le bouton (12) vers la gauche plutôt que de mélanger de l'eau froide à l'eau très chaude. On diminue ainsi le dépôt de calcaire dans le serpentin.

Nota : Si la pression est faible (moins de 0,5 bar), il est possible que, le sélecteur étant ouvert, le brûleur ne s'allume pas. Il faut alors tourner le bouton du sélecteur (12) vers la droite jusqu'à ce que le brûleur s'allume.

Arrêt (extinction) :

- Tourner le bouton (10) à fond vers la droite, jusqu'au signe fermé « ● » (fig. 4).
- Couper l'alimentation électrique du chauffe-bain.

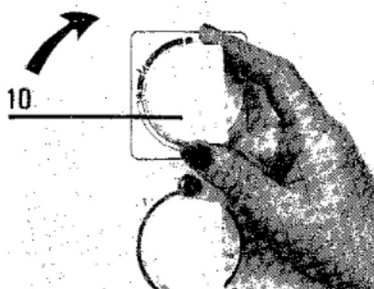


Fig. 4

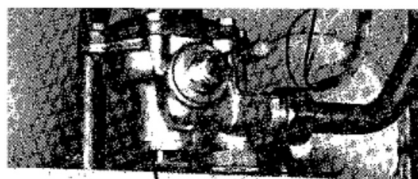


Fig. 5

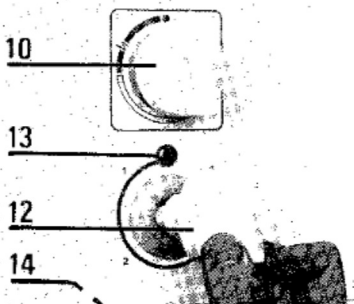


Fig. 6

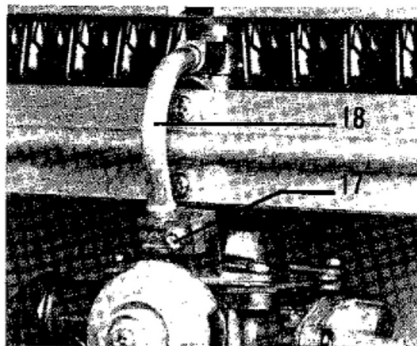


Fig. 7

ENTRETIEN

Démontage de la façade de l'habillage (fig. 6)

- Retirer le bouton de commande du gaz (10) et celui du sélecteur de température (12).
- Dévisser les 3 vis de fixation supérieures et inférieures (14), la vis de la façade (13) et enlever la façade.
- Pour le remontage procéder à l'inverse.

Vidange de l'appareil

S'il y a risque de gel :

- Fermer le robinet d'arrêt d'eau (15) (fig. 5).
- Ouvrir un robinet d'eau chaude situé à proximité.
- Démontez la façade (voir ci-dessus).
- Vidanger l'appareil en dévissant le bouchon (16) (fig. 5).

Démontage du tube de veilleuse (fig. 7)

- Dévisser complètement la vis (17) et ôter le diffuseur de veilleuse.
 - Nettoyer intérieurement le tube (18).
 - Remonter le diffuseur de veilleuse (18) et serrer doucement la vis (17).
- Pour le bon fonctionnement de l'appareil, il est recommandé de procéder au nettoyage de la veilleuse, une fois par an.

Il y a lieu de faire entretenir périodiquement votre appareil par votre installateur ou, à défaut, par notre station service régionale.

Instructions d'installation

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1-1. CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

- Cotes d'encombrement (fig. 8).

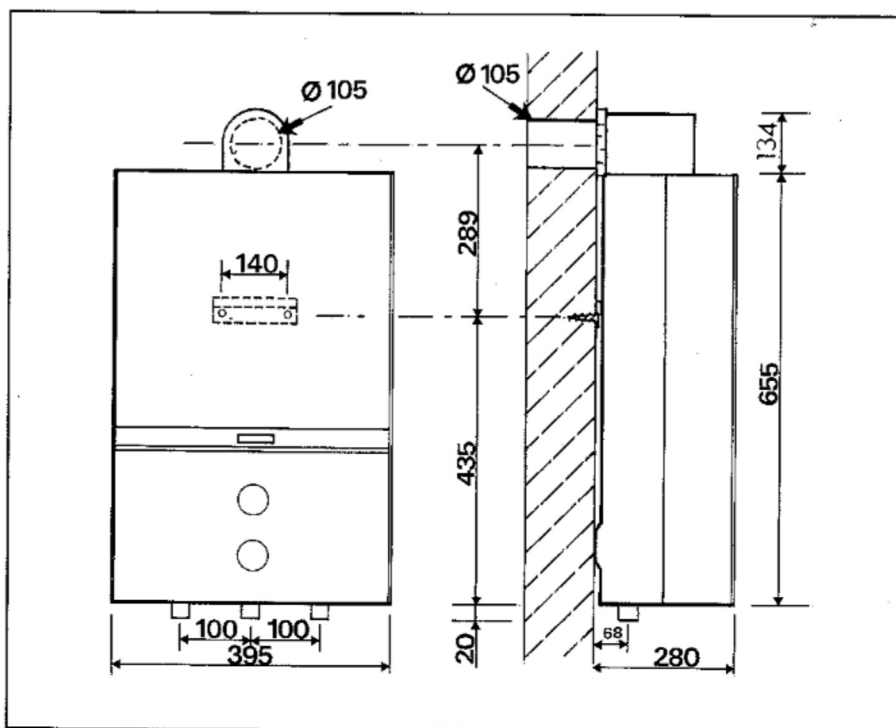


Fig. 8 - Raccordement du dispositif ventouse à flux forcé (fig. 10 et 11)

1-2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Puissance nominale	22,7 kW
Puissance variable	11,3 à 22,7 kW
Rendement sur PCI	89 %
Consommation	0,033 kWh/l
Débit d'eau porté de 15 à 40° C	6,5 à 13 l/min
Débit d'eau porté de 15 à 60° C	3,2 à 6,5 l/min

Pression d'eau minimum de fonctionnement :	
- Sélecteur fermé :	0,5 bar
- Sélecteur ouvert :	1 bar
Pression d'eau maximum de fonctionnement	10 bar

DÉBIT NOMINAL DE GAZ (15° C - 1013 mbar)			Débit
Gaz de Lacq	40,4 MJ/m ³	sous 18 mbar	43,8 l/min
Gaz de Groningue	35,2 MJ/m ³	sous 25 mbar	50,3 l/min
Butane	49,5 MJ/kg	sous 28 mbar	33,9 g/min
Propane	50,4 MJ/kg	sous 37 mbar	33,3 g/min

Perçage des injecteurs (en mm)	Brûleur	Veilleuse
Gaz Naturel (avec diaphragme Ø 5,6) ...	1,28	0,23
Butane-Propane	0,72	0,15

Raccordement électrique	220 V mono + terre
-------------------------------	--------------------

GÉNÉRALITÉS

Le BAYARD 13 FF est un chauffe-bain à flux forcé. Il est équipé d'un ventilateur d'extraction à 2 vitesses. La vitesse la plus lente permet d'assurer le maintien de l'aération de la chambre de combustion en dehors des périodes de puisage. La grande vitesse est enclenchée automatiquement dès l'ouverture d'un robinet de puisage d'eau chaude sanitaire.

Le ventilateur assure alors l'alimentation en air, nécessaire à la combustion et l'évacuation des gaz brûlés.

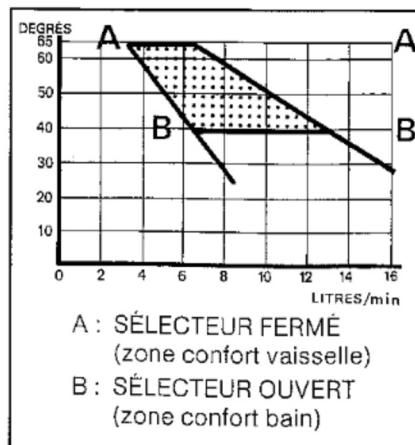
Le chauffe-bain BAYARD 13 FF est un appareil à puissance variable de 11,3 kW (162 mth/min) à 22,7 kW (325 mth/min). Il est destiné à alimenter en eau chaude les différents équipements du logement : la baignoire, la douche, les lavabos, l'évier de la cuisine.

La puissance variable :

de ce chauffe-bain est obtenue par un dispositif asservissant le débit du gaz au débit d'eau, à action progressive. Le débit de gaz admis au brûleur est proportionnel au débit d'eau traversant l'échangeur. La température de l'eau puisée est maintenue constante, dans une plage de débit mini et maxi déterminée par la position du sélecteur de température.

Cette plage de débit, réglable à l'aide du sélecteur de température s'étend de la zone confort vaisselle comprise entre 3,2 et 6,5 l/min d'eau à 65° C environ (sélecteur fermé) à la zone confort bain comprise entre 6,5 et 13 l/min d'eau à 40° C environ (sélecteur ouvert).

La puissance de l'appareil peut donc varier de 11,3 kW à 22,7 kW offrant ainsi à l'utilisateur une économie de consommation de gaz.



Ce graphique indique les plages de débits disponibles à température constante en fonction de la position du sélecteur de température, pour une température d'eau froide de 15° C.

Le chauffe-bain BAYARD 13 FF est muni d'un régulateur de débit d'eau. Cette caractéristique est très intéressante lorsque la pression de distribution est variable et dans le cas d'alimentation simultanée de plusieurs postes. En effet, l'ouverture d'un robinet de puisage ne modifie pas sensiblement la température de l'eau soustraite à un autre poste.

1.3 DESCRIPTION

1) Dispositif de raccordement de l'ensemble traversée de mur avec départ coudé orientable.

2) Caisson étanche en deux parties : dossier et façade avec joint d'étanchéité entre les deux.

3) Boîtier d'extraction collectant les produits de la combustion équipé d'un ventilateur d'extraction à deux vitesses.

4) Boîtier électrique.

5) Ensemble corps de chauffe constitué d'un échangeur en cuivre et d'une chambre de combustion à revêtement céramique anti-rayonnant placé dans une enveloppe en tôle aluminisée.

6) Brûleur en acier inoxydable.

7) Nourrice porte-injecteurs.

8) Veilleuse à sécurité par thermocouple.

9) Partie gaz.

10) Bouton de commande du gaz et d'allumage automatique de la veilleuse.

11) Valve automatique avec régulateur de débit d'eau.

12) Sélecteur de température.

2. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

2.1 MANUTENTION

Le chauffe-bain BAYARD 13 FF est livré dans une caisse carton comprenant :

- d'une part le chauffe-bain proprement dit.
- d'autre part le dispositif de raccordement orientable et la traversée de mur (longueur 0,65 m).

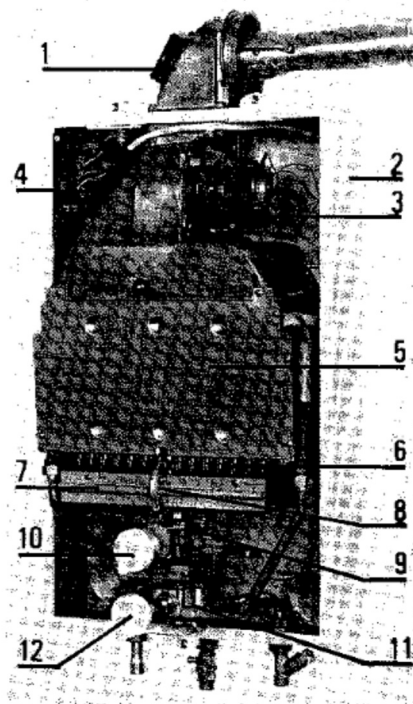


Fig. 9

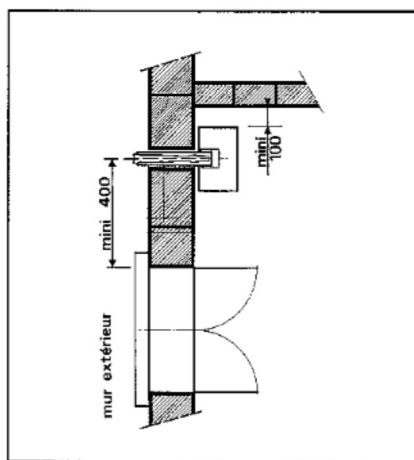


Fig. 10

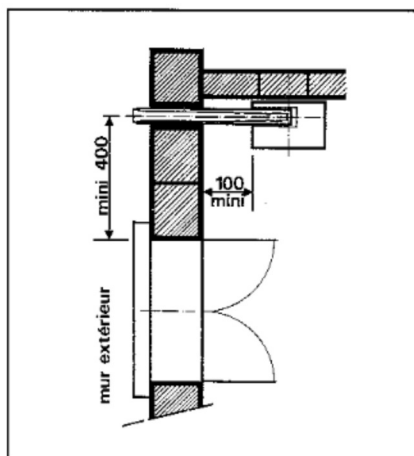


Fig. 11

Nota : Il est fourni en option des éléments intermédiaires emboîtables rigides pour allonger le raccordement du terminal de la ventouse. La longueur entre la sortie de l'extracteur et le terminal ventouse peut aller jusqu'à un maximum de 3 m.

2.2 IMPLANTATION

Le chauffe-bain BAYARD 13 FF peut être placé :

- contre le mur extérieur (fig. 10) avec le départ du dispositif ventouse vers l'arrière du chauffe-bain.

- contre une cloison ou contre un mur adjacent à un mur extérieur (fig. 11) dans ce cas, le départ du raccordement de la ventouse s'effectue à gauche ou à droite du chauffe-bain.

Nota : il est préconisé de laisser un espace entre le mur et le côté de l'appareil afin de faciliter l'accessibilité des différents organes lors des interventions d'entretien (généralement admis : 10 cm).

2.3 INSTALLATION

Conditions d'installation

Seul un installateur qualifié peut installer, régler et mettre en service cet appareil, en se conformant aux règles de l'Art.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

L'emploi des chauffe-bains à gaz est régi par la réglementation des appareils domestiques utilisant les gaz. Il est fixé par le DTU 61-1 dernière édition et par l'arrêté « Règles Techniques et de sécurité du 2 août 1977 », concernant les installations de gaz.

En particulier :

L'axe de la ventouse extérieure doit être placé à une distance minimum de 0,40 m de toute baie ouvrante et à une distance de 0,60 m au minimum de tout orifice de ventilation (fig. 10).

Remarque : Par temps froid (température extérieure inférieure à 5° C environ), le chauffe-bain peut émettre un panache de vapeur d'eau. Ceci se produit naturellement par condensation de la vapeur d'eau contenue dans les gaz brûlés.

Nous conseillons, dans la mesure du possible, de ne pas placer le terminal ventouse sous une fenêtre, le panache pouvant parfois constituer une gêne visuelle.

En ce qui concerne le raccordement électrique, l'installation doit être conforme aux règles en vigueur (norme C 15-100 de juin 1966, éditée par l'Union Technique de l'Électricité).

PRÉPARATION DU MUR :

Déterminer l'emplacement du chauffe-bain et l'orientation du raccordement.

A) Chauffe-bain raccordé vers l'arrière (fig. 12).

- Déterminer la position de la platine d'accrochage du chauffe-bain (fig. 8) (page 4), tracer la ligne verticale d'axe du chauffe-bain et marquer le centre du percement de traversée de mur à 289 mm au-dessus de l'horizontale passant par les points de fixation. Diamètre du percement: 105 mm.

B) Chauffe-bain raccordé à droite ou à gauche (fig. 13).

- Déterminer l'emplacement de l'appareil, la position de la platine d'accrochage. Tracer la ligne de niveau passant par les 2 points de scellement de cette platine de fixation. Prolonger cette ligne horizontale sur le mur adjacent (fig. 13) à 87,5 mm de l'angle du mur, tracer une verticale et reporter, comme indiqué sur le dessin, la cote de 289 mm, du centre du percement.

Percement du mur :

à l'endroit précédemment déterminé, percer un trou circulaire de Ø105 (pour passage de la gaine PVC Ø100 mm). Vérifier lors du perçage que l'axe reste bien perpendiculaire au mur (fig. 14) ceci est important pour le montage de la gaine de traversée de mur. Relever ensuite l'épaisseur exacte du mur EM.

POSE DU CHAUFFE-BAIN

- La platine d'accrochage étant en place, retirer la façade du chauffe-bain

- Démontage de la façade de l'habillage (fig. 6) (page 3).

- Accrocher l'appareil en engageant la bride-gousset d'accrochage du dossier sur la platine d'accrochage. Contrôler l'aplomb de l'appareil.

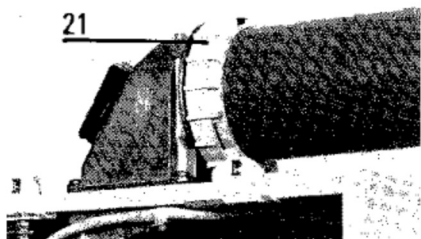


Fig. 16

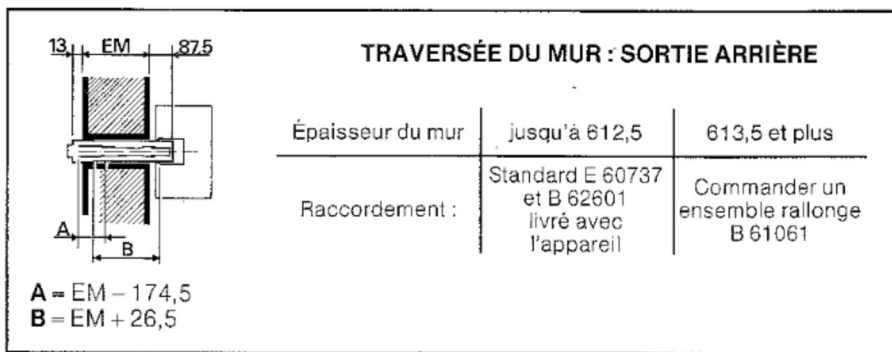


Fig. 12

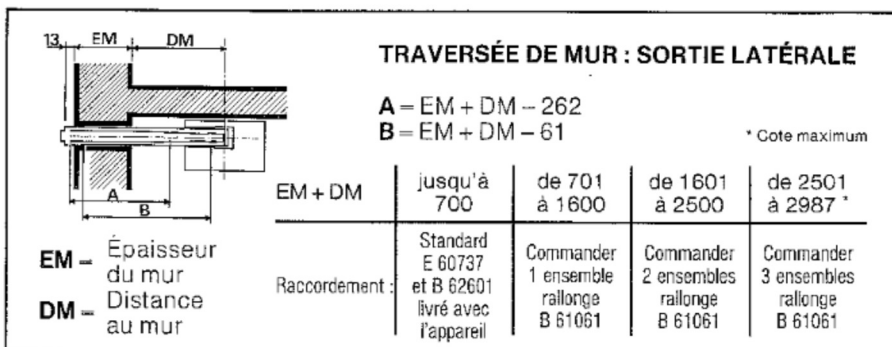


Fig. 13

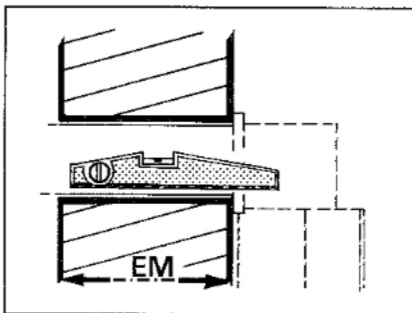


Fig. 14

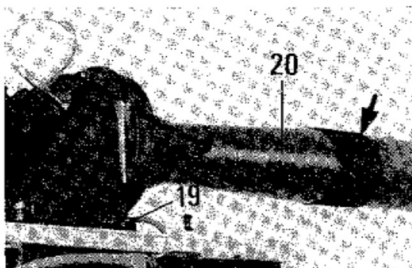


Fig. 15

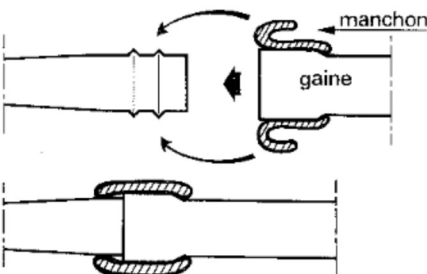


Fig. 15b

Mise en place du dispositif terminal.

Effectuer un montage à blanc des différents éléments : gaine PVC et terminal extérieur, gaine intérieure alu, dispositif venturi et double coude orientable du chauffe-bain.

Contrôler les différentes cotes selon l'orientation retenue : départ arrière (fig. 12) ou départ latéral (fig. 13) en tenant compte des valeurs indiquées pour les différents cas de montage.

Couper à la longueur correspondant la gaine intérieure alu et la gaine extérieure PVC.

Mettre en place cet ensemble traversée de mur, placer les joints d'étanchéité sur le double coude et le fixer sur le chauffe-bain à l'aide des 4 vis (19) (fig. 15).

Vérifier le montage de la gaine alu sur le tube venturi (20) (fig. 15).

Chaque élément de cette gaine est livré avec un manchon d'étanchéité en caoutchouc (fig. 15) qui doit être rabattu après le raccordement des éléments, pour en assurer l'étanchéité (fig. 15b).

Emboîter la gaine PVC et la bloquer avec la bague de serrage rapide (21) (fig. 16).

RACCORDEMENTS EAU ET GAZ

L'appareil est livré complet, prêt à poser, il comporte les équipements de raccordement suivants :

Raccordement gaz :

1) Gaz Naturel : un robinet d'arrêt de gaz filetage mâle Ø 1/2 situé sous l'appareil.

2) Gaz Butane-Propane : un écrou et une bague bicône pour tube 12-1.

Nota : il est nécessaire d'employer un détendeur de débit suffisant (mini 2,6 kg/h) pour l'alimentation de l'appareil.

La longueur de la canalisation entre le détendeur et le chauffe-bain doit être inférieure à 2 m.

Si l'appareil est alimenté par du Butane, il est nécessaire d'utiliser deux bouteilles de gaz en parallèle.

Raccordement du réseau d'alimentation d'eau froide :

Un robinet d'arrêt d'eau filetage mâle Ø 1/2 monté sous l'appareil.

Raccordement au réseau de distribution d'eau chaude :

Un raccord filetage mâle Ø 1/2.

Important : Purger à fond les canalisations d'eau et de gaz avant de raccorder l'appareil.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Recommandation : Si la région est exposée aux orages et si les risques de foudre sont prévisibles (région réceptive aux orages – installation isolée en bout de ligne Edf, etc.) prévoir une protection spécifique de l'installation car notre garantie ne peut s'appliquer aux composants électroniques que si l'installation est munie d'un parafoudre ou d'un régulateur de tension.

Le chauffe-bain doit être raccordé avec un câble 3 conducteurs pour l'alimentation en courant monophasé 220 volts et le raccordement à la terre.

La ligne d'alimentation pourra comporter un contacteur ou un raccordement par fiche (220 V + terre). Prévoir une protection (coupure pour intensité supérieure à 3 amp.).

Raccordement électrique du presostat de sécurité

Effectuer le raccordement du presostat de sécurité, situé sur le double coude, au boîtier électrique du chauffe-bain, en utilisant le câble de liaison 2 conducteurs en attente.

Important : Brancher les cosses (24) (fig. 18) sur les languettes COM-P et NC-1, l'appareil isolé du courant secteur.

Remonter le capot (23) (fig. 17) et serrer la vis (22).

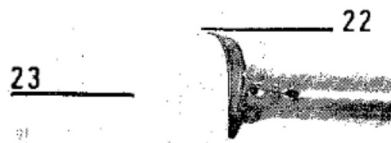


Fig. 17



Fig. 18

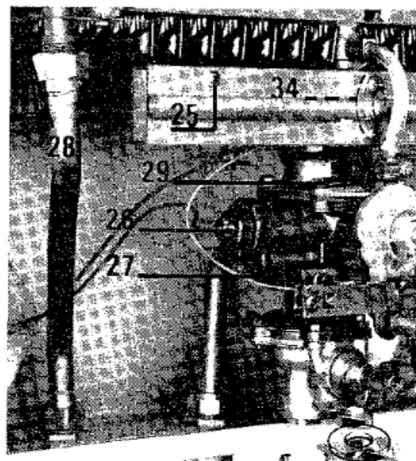


Fig. 19

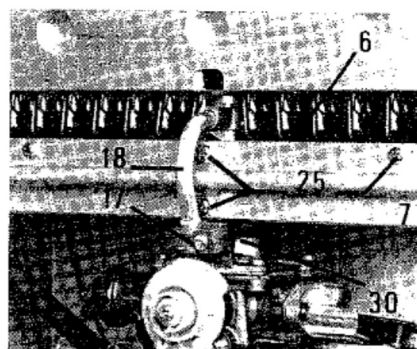


Fig. 20



Fig. 21

2.4 PREMIÈRE MISE EN SERVICE

- Ouvrir les robinets d'arrêt d'eau et de gaz montés sous l'appareil. Vérifier l'étanchéité des circuits eau et gaz.

- Mettre l'appareil sous tension.

- Allumer la veilleuse (voir Instructions d'emploi page 3).

RÉGLAGE

Réglage de l'allumage progressif :

Le dispositif d'allumage progressif est réglé en usine pour des conditions moyennes de pression d'eau. Si l'allumage du brûleur est trop rapide ou trop lent, il est possible de modifier le réglage de ce dispositif en agissant sur la vis (fig. 19).

- en vissant, on ralentit l'allumage,
- en dévissant, on le rend plus rapide.

CHANGEMENT DE GAZ

De gaz Naturel en Butane-Propane ou vice-versa (cat. II 2-3) (fig. 19-20 et 21) :

- Fermer le robinet de gaz et démonter la façade (voir page 3 - fig. 6).

- Dévisser la vis (17) et ôter le tube diffuseur de la veilleuse (18).

- Dévisser les 4 vis (25) et ôter la nourrice (7).

- Démontez le raccord du thermocouple (26) et le fil de bougie (27).

- Dévisser les 2 vis cruciformes (28).

- Retirer le brûleur (6).

- Dévisser les 4 vis (29) d'assemblage de la partie gaz.

- Retirer l'ensemble supérieur (30) de la partie gaz.

- Dévisser l'appui de ressort six pans (31).

- Ôter le ressort (32) et changer le clapet principal (33).

- Replacer le ressort (32), revisser l'appui (31) en butée.

- Remonter l'ensemble supérieur (30) et resserrer les 4 vis (29).

- Refixer le bloc brûleur (6) par les deux vis cruciformes (28).

- Remonter le raccord du thermocouple (26) et le fil de bougie (27).

- Changer le joint de nourrice (34), changer l'injecteur de veilleuse.

- Remonter la nourrice (7) équipée des injecteurs et du diaphragme (si prévu). Serrer les quatre vis (25).

- Remonter le tube diffuseur de veilleuse (18) et serrer doucement la vis (17).